

Sahara Occidental

Prolongation du mandat de la Minurso et perspective de réduction de ses effectifs

Sur la base d'une nouvelle résolution, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a décidé, encore une fois, de prolonger le mandat de la Mission de l'Onu pour le Référendum au Sahara occidental (Minurso) de 6 mois supplémentaires dans le cadre du plan de paix préparé par l'ancien envoyé spécial de l'Onu au Sahara occidental James Baker. Un plan de paix qui prévoit une période d'autonomie de 5 ans pour le Sahara Occidental avant la

tenue d'un référendum devant décider du statut définitif de ce territoire annexé par le Maroc en 1975

Pour Koffi Annan le secrétaire général des Nations Unies, cette nouvelle prolongation doit être mise à profit par les parties, pour "réfléchir sur la très longue durée qui s'est écoulée" depuis la mise en place en avril 1991 de la Minurso, qui compte quelque 200 observateurs militaires et une trentaine de soldats et policiers.

Suite en page 7

Sahara Occidental

Prolongation du mandat de la Minurso et perspective de réduction de ses effectifs

Après la résolution 1495 du 31 juillet 2003, le Conseil de Sécurité a adopté le 29 avril à New York, la résolution 1541 par laquelle il a donc prolongé le mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2004.

Par cette nouvelle résolution, le Conseil qui a décidé de rester saisi de la question, a examiné le rapport du Secrétaire général en date du 23 avril 2004, réaffirmé son soutien au Plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et sa volonté d'aider les parties à parvenir à un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre de dispositions conformes aux buts et

principes énoncés dans la Charte des Nations unies.

Ainsi que son soutien en faveur des efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel en demandant à toutes les parties et aux Etats de la région de coopérer pleinement avec eux.

Enfin, et comme pour prévenir les parties d'une probable lassitude onusienne, le Conseil a prié le Secrétaire Général de lui présenter avant le 31 juillet 2004 un rapport sur la situation qui contienne notamment une évaluation de la taille que devrait avoir la MINURSO pour mener à bien les tâches qui lui ont été confiées, en vue d'en diminuer éventuellement les effectifs.

REACTIONS au niveau de la région Entre satisfaction et réjouissance

La nouvelle résolution du Conseil de Sécurité votée le 29 avril, a suscité bien des réactions favorables au niveau des parties en conflit et même au niveau du voisinage.

Ainsi le Maroc s'est "réjoui", l'Algérie a exprimé sa "pleine satisfaction", le Polisario est "pleinement satisfait" et l'Espagne est également satisfaite.

Autant le dire, une satisfaction généralisée qui doit en principe plaider en faveur du processus onusien à un moment où les Nations Unies n'ont pas manqué d'évoquer l'éventualité de réduire les effectifs de la Minurso dont les mandats avaient été régulièrement reconduits depuis 1991 jusqu'au 31 octobre 2004.

Le Maroc se réjouit

Dans un communiqué rendu public, le ministère marocain des Affaires étrangères a indiqué que le

Maroc se félicite de l'adoption par le Conseil de sécurité de l'Onu d'une résolution prolongeant de six mois le mandat de la mission onusienne au Sahara occidental et que par cette résolution, le conseil a exprimé de nouveau son appui énergique aux efforts déployés par le secrétaire général de l'Onu et son envoyé personnel en vue de parvenir à une solution politique acceptable pour toutes les parties.

En outre, le Maroc s'est déclaré prêt à négocier un statut d'autonomie "viable et définitif" du Sahara occidental, mais qui assure sa souveraineté sur ce territoire soulignant par ailleurs que pour assurer à ces efforts toutes les chances de succès, le Conseil n'a pas manqué d'appeler toutes les parties, y compris les Etats voisins, à coopérer pleinement dans ce sens avec les deux hauts responsables de l'Onu. Toutefois, soulignons que l'appel du Maroc à "une pleine coopération des Etats voisins" ne doit pas échapper aux observateurs.

Grande satisfaction à Alger

Le Porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères cité par l'AFP a déclaré vendredi que l'Algérie a accueilli avec une grande satisfaction, la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a prolongé jeudi, pour six mois le mandat de la Mission de l'Onu pour le référendum au Sahara occidental (Minurso).

Une résolution qui réitère selon Alger l'engagement du Conseil de

sécurité à oeuvrer au parachèvement d'une solution politique "mutuellement acceptable assurant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

Et le porte parole d'ajouter que l'Algérie espère sincèrement, que ce délai sera mis à profit par le Maroc et le Front Polisario pour travailler en vue de l'acceptation et de la mise en oeuvre du plan de paix.

Pleine satisfaction du Polisario

L'agence de presse algérienne (APS) citant un communiqué de l'ambassade sahraouie à Alger a indiqué que le Front Polisario et la République arabe sahraouie et démocratique (RASD) ont accueilli vendredi avec pleine satisfaction, la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu qui a prolongé pour six mois le mandat de la Minurso.

Selon le communiqué le Conseil de sécurité a donc confirmé "son soutien au plan de paix en tant que meilleure solution pour mettre un terme au conflit de décolonisation du Sahara occidental et réaffirmé le consensus de la communauté internationale à rejeter le fait accompli colonial marocain et ses tentatives de diversion".

Satisfaction de l'Espagne

Le chef de la diplomatie espagnole Miguel Angel Moratinos, a déclaré lundi à Alger que l'Espagne est satisfaite de la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui a prolongé, le 29 avril de six mois, le mandat de la Minurso.

M. Moratinos a estimé que cette résolution constitue "un engagement de la communauté internationale et un appel à toutes les parties concernées pour s'engager d'une façon positive à déployer tous les efforts pour trouver un règlement définitif au conflit du Sahara Occidental et que "L'Espagne oeuvrera, dans le cadre des Nations unies, à encourager le dialogue entre les parties concernées".

Abordant un autre sujet relatif aux relations bilatérales algéro-espagnoles, M. Moratinos a déclaré que son gouvernement entendait "raffermir, de façon concrète, son alliance stratégique avec l'Algérie en vue de favoriser l'émergence d'un Maghreb arabe stable et prospère" et de faire de la Méditerranée un espace de prospérité, de paix et de sécurité".

L'Espagne et l'Algérie sont liés par un traité d'amitié, signé en octobre 2002 lors de la visite d'Etat du président Abdelaziz Bouteflika en Espagne.